



Cabinet du ministre d'Etat

Paris, le mardi 7 juillet 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du Cercle de Grenelle : Les 50 plus grandes entreprises du service public s'engagent au service de la croissance verte

Jean-Louis BORLOO ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat reçoit aujourd'hui, des mains de Jean-François ROVERATO, Président d'Eiffage, porte-parole du **Cercle de Grenelle** au nom de ses collègues, la *déclaration* engageant les opérateurs, constructeurs, financeurs, publics et privés de tous les services essentiels aux collectivités publiques.

Les dirigeants des grandes entreprises françaises, opérateurs de services publics, membres fondateurs de l'Institut de la Gestion Déléguée, créent « **Le Cercle de Grenelle** », espace de débat et d'initiative pour l'amélioration de la gouvernance et de la performance des services publics, à l'initiative de Claude Martinand, Président de l'Institut.

Dans une *déclaration* commune, les membres du **Cercle de Grenelle**, qui représentent les cinquante premières entreprises françaises de service public, s'engagent conjointement et pour la première fois vis-à-vis de la société toute entière : client, citoyens, personnes morales, collectivités publiques.... Ils démontrent ainsi leur volonté de concourir de façon concrète au plan de relance de l'économie française et à la mise en œuvre du Grenelle Environnement.

A cette occasion, Jean-Louis BORLOO a rappelé que « *La croissance verte reposait essentiellement sur des missions de service public qu'il s'agisse de transport, d'assainissement, de gestion des déchets. Or, c'est justement dans ces secteurs, que notre pays dispose de grands champions industriels. Le cercle du Grenelle, ces 50 entreprises, c'est un peu l'équipe de France de la croissance verte* ».

Contacts presse :

Benoît PARAYRE	01 40 81 72 36
Frédérique HENRY	01 40 81 31 59
Muriel DUBOIS-VIZIOZ	01 40 81 31 73

Les entreprises – holdings et filiales du « Cercle de Grenelle »

ADP, AMEC SPIE, AUXIFIP, AVENANCE-ENSEIGNEMENT ET SANTE, BNP PARIBAS, BOUYGUES SA, BOUYGUES CONSTRUCTION, BOUYGUES IMMOBILIER, CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS, CAISSES DÉPARGNE ET BANQUES POPULAIRES SA, CLIMESAPCE, COFIROUTE, COVED, CPCU, CREDIT AGRICOLE SA, DALKIA France, DEPFA BANK, DEXIA CREDIT LOCAL, EGIS SA, EIFFAGE, ELECTRABLE FRANCE, EDF, ELYO, GDF-SUEZ, HSCB FRANCE, ICADE, IDEX, KEOLIS, LYONNAISE DES EAUX, NATIXIS, OGF SA, RATP, RFF, SANEF, SAUR FRANCE, SEVECS, SITA FRANCE, SNCF, SOCCRAM, SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE, SOCIETE DES EAUX DU NORD, SOCIETE GENERALE, SOCIETE STEPHANOISE DES EAUX, SODEXO FRANCE, SPIE BATIGNOLLE, TRANSDEV, VNF, VEOLIA ENVIRONNEMENT, VEOLIA EAU, VEOLIA PROPLETE, VEOLIA TRANSPORT, VINCI, VINCI CONCESSION, VINCI PARK.